

# PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE - Partie SUD

MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR	
1	
2	
3	
4	
5	
6	

• Proposition  
Distribution de copies municipales  
et départementales  
• Avenir du projet  
• Avenir du projet  
Date de 1<sup>er</sup> janvier 2013  
• Approbation  
Date de 1<sup>er</sup> janvier 2014

PPRI VEYRE  
Territoire dont l'occupation du sol est réglementée au titre du PPRNPI de la Veyre :

- zones urbaines et centres urbains :  
- aléa fort  
- aléa moyen  
- aléa faible  
- champ d'expansion des crues :  
- aléa fort  
- aléa moyen  
- aléa faible

R3  
R2  
R1

Zonage PLU  
Emplacement Réserve  
PPRNP1 Allier  
Zones d'intérêts archéologiques et paléontologiques (DRAC)  
- zone sensible  
- zone très sensible  
Classement sonore des infrastructures (RD225 et voie ferrée)

■ Bâtiment identifié comme ayant intérêt archéologique ou architectural majeur.  
— Emprise hydrographique (rivière, bief, rase, ...)  
◆ Construction récente, redessinée à titre indicatif  
■ Piscine, redessinée à titre indicatif

